

SAGE MARQUE DEULE

Etat et objectifs des eaux de surface

Rappel des objectifs de la DCE

Atteindre les objectifs de la DCE

Obligations de résultats

- Non dégradation
- Bon état des eaux en 2015
- Lutte contre les pollutions par les toxiques
- Respect des objectifs des zones protégées

Possibilité de *report de délai* ou d'*objectifs moins stricts*

- Faisabilité technique (calendrier et nature des travaux)
- Coûts disproportionnés (coûts/dommages évités)
- Caractéristiques physiques des milieux (temps de transfert)

Des possibilités de dérogations...

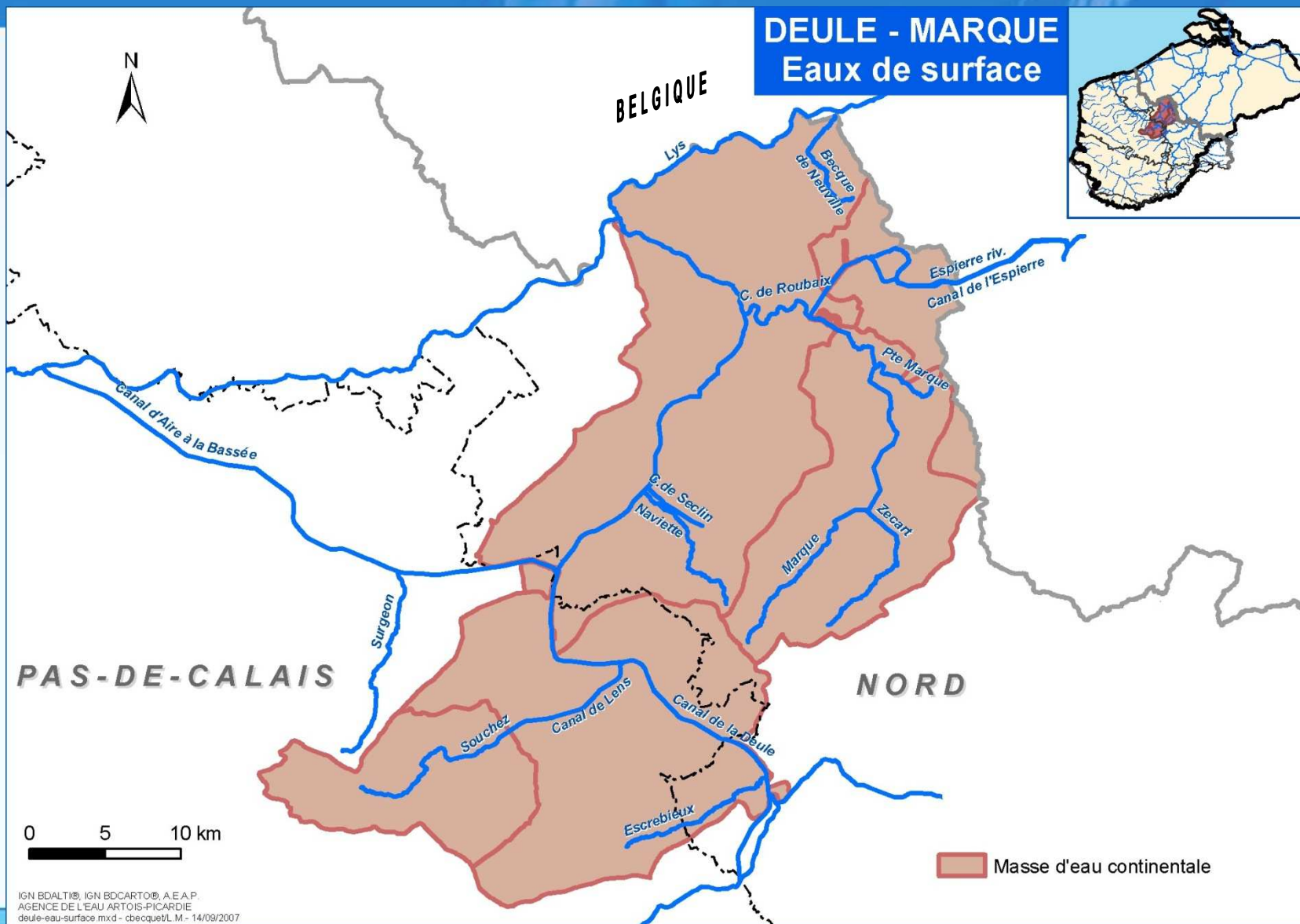
...Mais un encadrement strict

- L'utilisation de **reports de délai** n'est possible que si :
 - il n'y a pas de solution technique dans les délais impartis,
 - et/ou les coûts d'atteinte du bon état sont disproportionnés,
 - et/ou le délai de réponse (inertie) du milieu ne le permet pas.

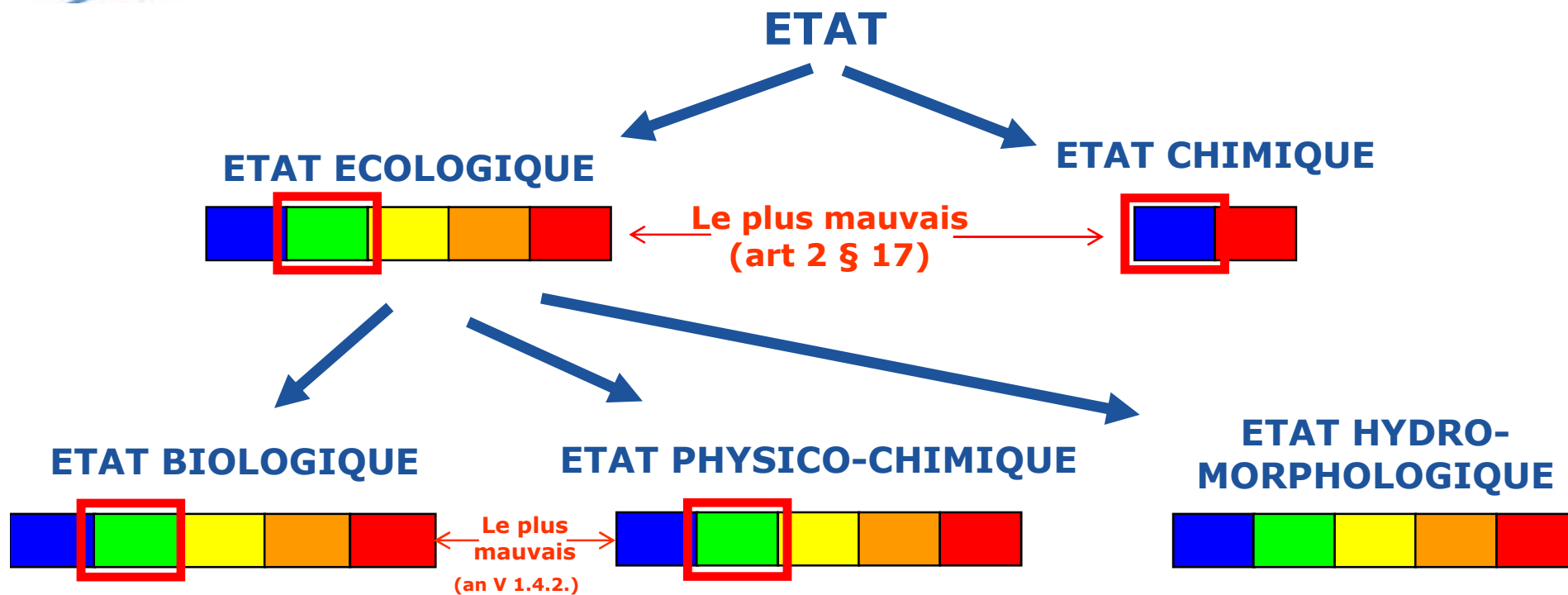
→ Dans le SDAGE actuel : reports 2021 et 2027
- Pour tout **objectif moins strict**, nécessité de préciser :
 - les raisons économiques de ce choix,
 - les paramètres concernés par cette « dérogation »,
 - les nouveaux seuils adaptés que l'on propose pour ces paramètres.

→ Dans le SDAGE actuel : non utilisé car non recommandé pour le 1^{er} cycle par la Commission Européenne

Les 5 Masses d'eau de surface sur la SAGE Deûle Marque



L'état d'une masse d'eau de surface



SAGE MARQUE -DEULE

OBJECTIFS D'ETAT ECOLOGIQUE DES MASSES D'EAU

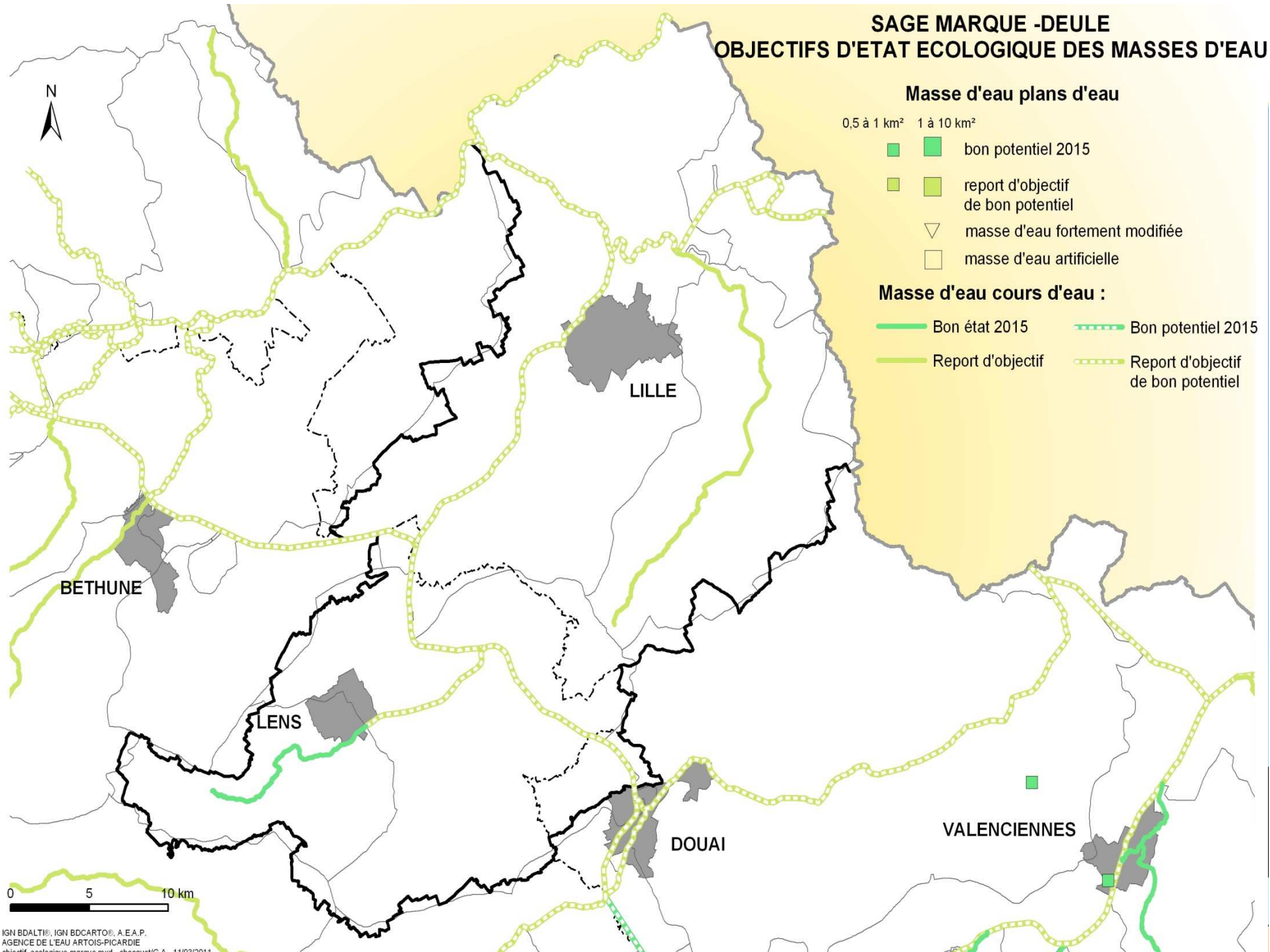
Masse d'eau plans d'eau

0,5 à 1 km² 1 à 10 km²

- bon potentiel 2015
- report d'objectif de bon potentiel
- ▽ masse d'eau fortement modifiée
- masse d'eau artificielle

Masse d'eau cours d'eau :

- Bon état 2015
- Report d'objectif
- - - Bon potentiel 2015
- - - Report d'objectif de bon potentiel



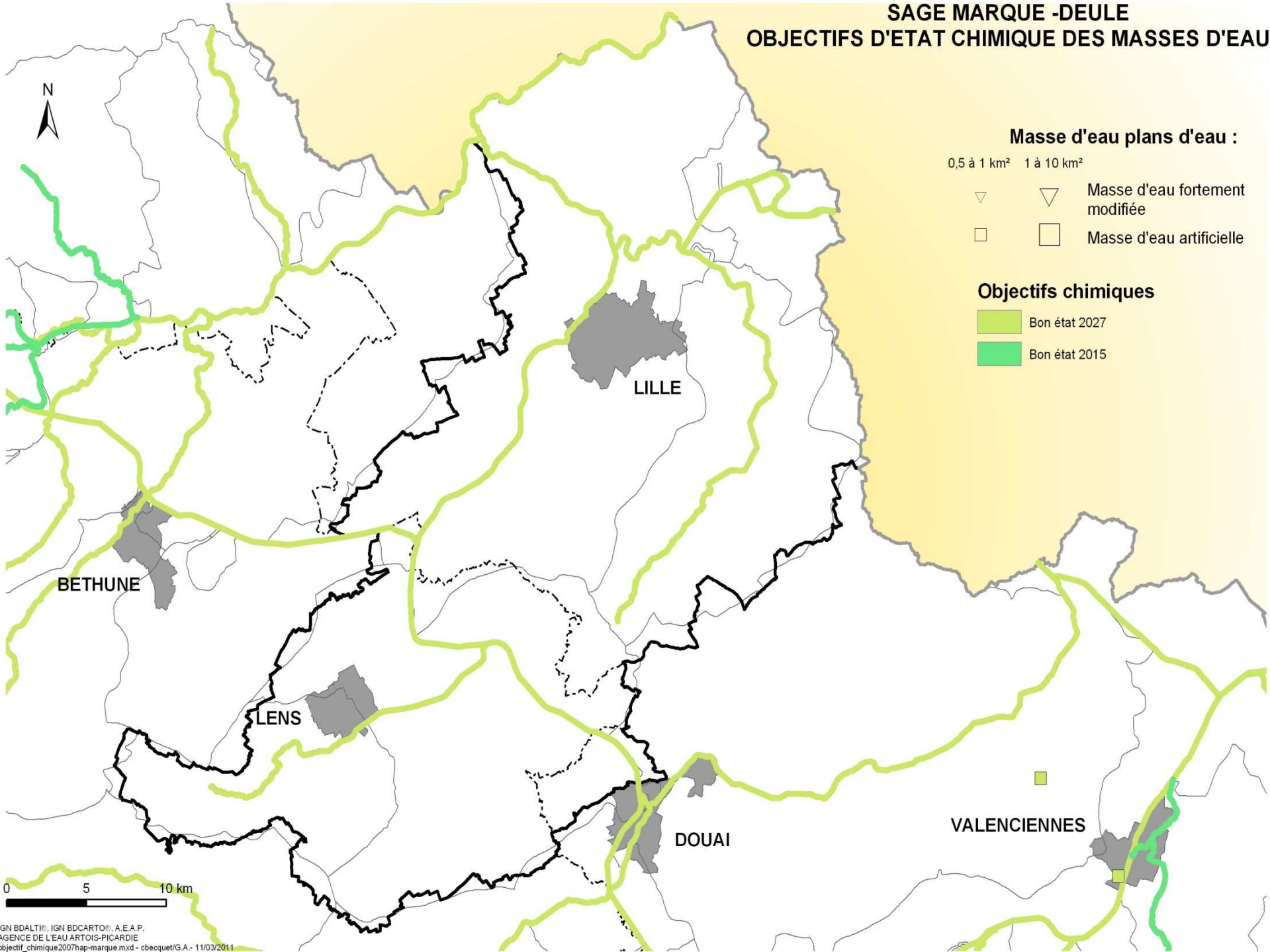
Les motifs de dérogations

| Code Masse d'eau | Masse d'eau | Objectif d'état écologique | Raisons | Précisions |
|------------------|---|----------------------------|-----------------------|---|
| FRAR17 | Canal de la Deûle jusqu'à la confluence avec le canal d'Aire | Bon potentiel 2027 | Technique | Durée importante de réalisation des mesures sur la pollution diffuse domestique |
| | | | Economique | Coûts disproportionnés |
| FRAR32 | Deûle canalisée de la confluence avec le canal d'Aire à la confluence avec la Lys | Bon potentiel 2027 | Technique | Durée importante de réalisation des mesures sur la pollution diffuse domestique |
| | | | Conditions naturelles | Masse d'eau située à l'aval d'une masse d'eau en dérogation |
| | | | Economique | Coûts disproportionnés |
| FRAR34 | Marque | Bon état 2027 | Technique | Durée importante de réalisation des mesures sur la pollution diffuse domestique |
| | | | Economique | Coûts disproportionnés |
| FRAR64 | Canal de Roubaix | Bon potentiel 2027 | Technique | Durée importante de réalisation des mesures sur la pollution diffuse domestique |

FRAR 58 : La Souchez : bon état 2015

SAGE MARQUE -DEULE

OBJECTIFS D'ETAT CHIMIQUE DES MASSES D'EAU



| Code Masse d'eau | Masse d'eau | Objectif d'état chimique | Paramètres déclassant | Raison | Précisions |
|------------------|---|--------------------------|---|-----------|---|
| AR17 | Canal de la Deûle jusqu'à la confluence avec le canal d'Aire | Bon état 2027 | HAP et Nonylphénols Isoproturion Pb, Hg | Technique | la pollution constatée est issue de nombreuses sources diffuses |
| AR32 | Deûle canalisée de la confluence avec le canal d'Aire à la confluence avec la Lys | Bon état 2027 | HAP, Nonylphénols, Pb et Cd, Tributyletain | Technique | la pollution constatée est issue de nombreuses sources diffuses |
| AR34 | Marque | Bon état 2027 | HAP, Nonylphénols | Technique | la pollution constatée est issue de nombreuses sources diffuses |
| AR58 | Souchez | Bon état 2027 | HAP, isoproturon | Technique | la pollution constatée est issue de nombreuses sources diffuses |
| AR64 | Canal de Roubaix | Bon état 2027 | Nonylphénols, HAP | Technique | la pollution constatée est issue de nombreuses sources diffuses |

Evaluation de l'état actuel (2010-2011) des masses d'eau

Territoire DEULE - MARQUE

Pour les eaux de surface :

- **Etat écologique :**

- Biologie : état moyen et médiocre
- Physico-chimie :
 - Matières organiques : déclassant sur la Marque et la Deûle. Origine majoritaire : déversement des systèmes d'assainissement
 - Nutriments : déclassant partout (sauf la Souchez). Origine : stations d'épuration
- Hydro morphologie : recalibrages, rectifications, protections de berges avec la présence de nombreux canaux

- **Etat chimique :**

- déclassement par les HAP, comme sur tout le bassin
- Autres substances : plomb, tributylétain et isoproturon

Commentaires paramètre déclassant – pressions pour territoire Deule Marque

Hydro morphologie

- Recalibrages et rectifications pour navigation des péniches
- Uniformisation des habitats et des écoulements

Très fortes pressions domestiques en Matières Organiques, en Phosphore et Matières Azotées

- Pollutions diffuses :
 - Assainissement collectif : gestion du temps de pluie et problème d'intrusion de nappe
 - Assainissement non collectif : pression en majorité sur les masses d'eau souterraine par les installations non conformes
- Pollutions ponctuelles : tissu urbain dense

Très fortes pressions industrielles en substance toxiques , fortes en Matières Organiques, Azotées et en Phosphore

- Tissu industriel dense

Pression agricole diffuse en Matières azotées et pesticides :

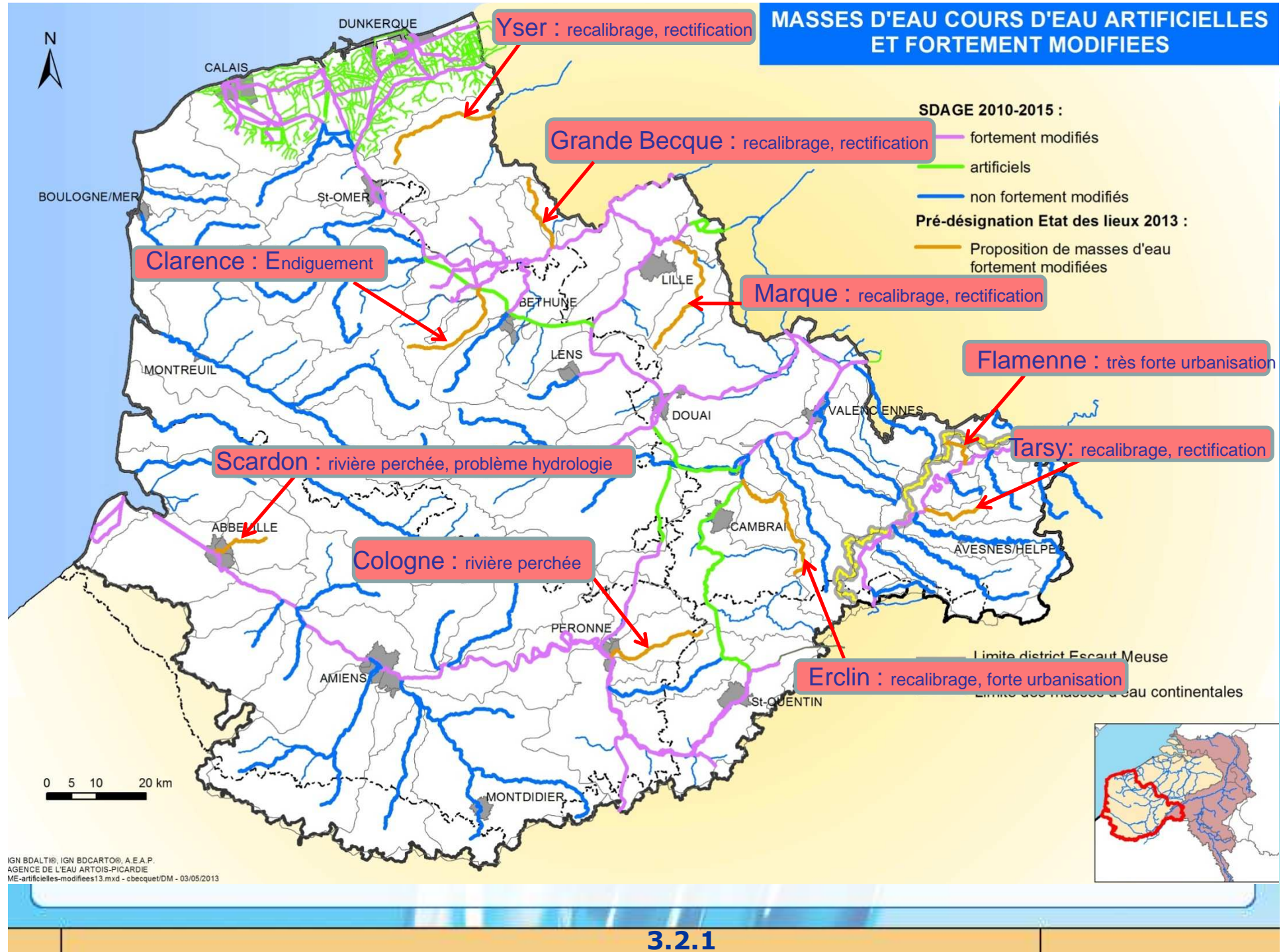
- Cultures intensives
- Elevage

Nouvelles pré-désignation Masses d'Eau Fortement Modifiées (MEFM)

Nouvelles pré-désignation MEFM

- **Nouveaux outils** : meilleure connaissance
- **Constat** :
 - Retour au tracé originel du cours d'eau très difficilement envisageable (déplacement d'habitants et d'activités, expropriations...),
 - Mesures de restaurations présentant un bilan environnemental discutable (consommation de granulats pour combler les étangs en lit majeur...),
 - Mesures de restauration envisageables qui seraient insuffisantes pour atteindre le bon état.

MASSES D'EAU COURS D'EAU ARTIFICIELLES ET FORTEMENT MODIFIEES



IGN BDALTI®, IGN BDCARTO®, A.E.A.P.
 AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE
 ME-artificielles-modifiees13.mxd - cbecquet/DM - 03/05/2013

- **Conséquences :**

- Réalisation d'une étude technico économique pour justifier ce choix dans le SDAGE,
- La masse d'eau doit atteindre le bon potentiel écologique (= le meilleur état écologique possible compte tenu de ses modifications physiques irréversibles),
- Les mesures en faveur d'une restauration de la morphologie du cours d'eau, techniquement et économiquement réalisables, doivent être mises en œuvre,

Masses d'eau fortement modifiées

- Une masse d'eau fortement modifiée a un objectif de bon potentiel écologique :
 - Bon état physicochimique
 - « état adapté » pour la biologie en raison des modifications morphologiques

→ Les mesures d'atténuation des altérations morphologiques ne remettant pas en cause l'usage sont à mettre en œuvre